

Tribune des locataires



→ CNL : Arnaques en tous genres

La CNL et ses associations d'habitants appellent les locataires à refuser les démarcheurs indéliçats qui sévissent dans nos quartiers. Ceux-ci veulent vous vendre en particulier des détecteurs automatiques de fumée alors que la CNL a obtenu lors du vote de la loi ALUR que ceux-ci sont dorénavant à la charge d'Habitation Moderne.

De même, soyez vigilants et ne tenez aucun compte des tracts illégaux aux cou-

leurs tricolores pour des réparations de menuiserie, de serrurerie ou de plomberie.

Non seulement la qualité du travail réalisé par ces entreprises laisse à désirer, mais de plus les factures sont exorbitantes.

En cas de doute n'hésitez pas à contacter vos associations.

Pour tout renseignement

Prenez contact avec la fédération des locataires CNL du Bas-Rhin Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h 2 rue de la Brigade Alsace-Lorraine à Strasbourg

☎ 03 88 37 91 11

✉ contact@cnl67.fr

Claude Jeanvoine - Administrateur-locataire CNL

 Pour tous renseignements complémentaires sur ces diverses opérations de réhabilitation contactez vos élus, Micheline Luis et Daniel BONNOT.

UD CSF (Union départementale de la Confédération Syndicale des Familles)
7 Rue des Grandes Arcades
(Passage Pomme de pin)
7 rue des Grandes Arcades
67000 STRASBOURG

☎ 03.88.23.43.60
✉ udcsf67@wanadoo.fr

Vous pouvez également les rencontrer dans les permanences CSF :

📍 **Cité de l'III** - 42 rue de l'III
(dans les locaux de l'interassociation)
les lundis de 14h30 à 16h30

📍 **Ostwald** - 7 rue des Frères
le 1^{er} mercredi du mois de 18h à 20h

📍 **Neuhof** - 4 rue de Mâcon
le 3^e mardi du mois de 15h à 16h

📍 **Neudorf (Stosswihr)** - 40 rue de Wattwiller :
le dernier lundi du mois de 19h30 à 20h30
(en été) et de 18h30 à 20h (en hiver)

📍 **Elsau** - 32 rue Mathias Grunewald
le 2^e lundi du mois de 18h à 20h

tivités locales volontaires pour cette expérimentation prévue par la loi Brottes du 15 avril 2013.

Les collectivités volontaires auront la possibilité de mettre en place pendant 5 ans de nouvelles tarifications de l'eau et/ou de l'assainissement ainsi que des systèmes d'aide au paiement de la facture d'eau. La CUS pourra mettre en place une telle tarification sociale progressive selon la situation des ménages pour tenir compte de leurs revenus ou du nombre de personnes composant le foyer. Cette expérimentation pourrait permettre une réduction de 20% environ du coût de l'eau essentielle (75 premiers mètres cubes). A l'issue de ces 5 ans un Comité national de l'eau étudiera les solutions mises en œuvre et leurs résultats. Les plus pertinentes et efficaces pourront être généralisées à l'ensemble du territoire.

Pour que les locataires d'Habitation Moderne puissent bénéficier de ce dispositif, si la Communauté Urbaine décide sa mise en place, il est nécessaire que chaque locataire dispose d'un compteur d'eau individuel.

Nous demandons à notre bailleur de généraliser à l'ensemble du parc la pose de compteurs individuels.

Les réhabilitations :

Certains sont en cours, d'autres vont démarrer prochainement, tel le quartier Solignac dont la CSF vient de signer, au nom des locataires, un accord collectif qui définit les travaux qui vont être engagés et les répercussions pour les locataires sur le montant des loyers et des charges. Il est à noter que ces travaux devraient permettre une réduction importante de la consommation de chauffage.

Dans le cadre des actions de sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau, nous invitons l'ensemble des locataires à venir visiter l'exposition de la maison 3 E à la cité de l'III qui aura lieu courant mai. Pourquoi ne pas envisager d'installer cette maison 3 E dans le quartier Solignac au cours du 2^{ème} semestre de l'année ?

Boulevard Leblois, les locataires connaîtront prochainement le résultat du questionnaire qu'ils ont été à plus de 80% à retourner à HM.

→ CSF : une force pour mieux vivre, agit à vos côtés, n'hésitez pas à la solliciter.

Comme nous l'avions évoqué lors du précédent magazine, nous souhaitons évoquer deux dispositions de la loi ALUR qui répondent aux revendications de la CSF et qui ont des incidences pour les locataires du parc privé comme pour le parc social, donc pour les locataires d'Habitation Moderne.

Les détecteurs de fumées : Fournitures et installation :

La loi impose qu'avant le 8 mars 2015 tous les logements soient équipés d'un détecteur de fumée.

Avec la loi ALUR, le bailleur d'un logement doit installer au moins un détecteur de fumée normalisé et s'assurer, si le logement est mis en location, de son bon fonctionnement lors de l'établissement de l'état des lieux. Le locataire doit, lui, veiller à l'entretien et au bon fonctionnement de ce dispositif et assurer son renouvellement, si nécessaire, tant qu'il occupe le logement. »

Comment en réduire le coût pour le bailleur :

En réalisant un **achat groupé par le pôle habitat social** (HM + CUS HABITAT), les bailleurs doivent obtenir un meilleur prix à l'unité avec la garantie d'une meilleure qualité (ex : pile lithium garantie dix ans). Ensuite les bailleurs passent une commande d'installation auprès d'**entreprises spécialisées** pour procéder à l'installation. En effet, la loi exige que le détecteur soit fixé au plafond dans les règles de l'art ! (le détecteur doit être vissé et non collé).

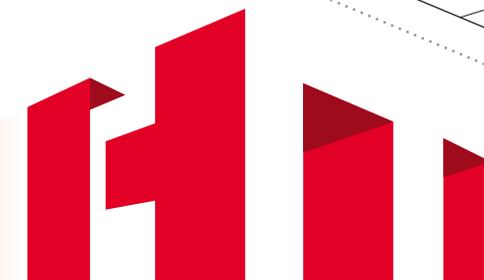
Les représentants des locataires élus au conseil d'administration des EPL :

A partir des prochaines élections de locataires, qui auront lieu en fin d'année, vos représentant(e)s qui jusqu'à maintenant ne disposaient que d'une voix consultative auront une voix délibérative.

La CSF revendique également l'application d'un dispositif prévu par la loi BROTTES. Il s'agit de la mise en place de l'expérimentation pour un **tarif social de l'eau**.

Depuis le 5 mars 2014 une instruction du gouvernement visant à favoriser l'accès à l'eau définit la procédure à suivre par les collecti-




Habitation moderne
mag
n°18 - Printemps 2014

Mot du Président

Philippe Bies

Président d'Habitation moderne Chers lecteurs, chers locataires,



La gestion des déchets et le tri sélectif sont des sujets qui concernent la société, au sens large, et les quartiers d'habitat en particulier.

HM est responsable aujourd'hui d'un parc de près de 9.000 logements qui génèrent des besoins d'évacuation des déchets ménagers, des déchets papiers, verres, plastiques et encombrants divers considérables.

Le tri, dans votre quartier permet l'élimination des déchets les plus courants, définis en fonction de leur nature et reconnaissable à la couleur des poubelles. Ne vous trompez pas et réduisez le coût de l'élimination de ces déchets.

Pour les encombrants et les déchets particuliers, les déchetteries de la CUS sont disponibles pour les réceptionner.

N'encombrez pas les communs de vos immeubles ni les espaces extérieurs. Pensez à vos voisins, à vos enfants, à votre propre environnement que vous souhaitez préserver.

Ce Mag vous permet de mieux gérer vos déchets et de faire les bons choix dans leur élimination. Il y va du bien-être de tous !!

Vous trouverez également vos rubriques habituelles (chantiers en cours, tribune des locataires...), les faits d'actualité évoquant l'enquête de satisfaction qui permettra à chacun de s'exprimer sur son logement, son immeuble et son environnement. Participez nombreux à ce sondage qui nous permettra de mieux connaître vos attentes et d'ajuster au mieux la qualité de service à laquelle vous aspirez.

Bonne lecture



Contenus MAG n°18

! Mot du Directeur Général → Pôles de proximité →
→ Enquête Satisfaction → Les Encombrants → Le Tri →
→ Maison 3E → Chantiers en cours → Tribune des locataires!

→ Numéros utiles Pôles de proximité



Secteur NORD

Strasbourg : Robertsau,
La Wantzenau

12 rue de la Kirneck
67000 STRASBOURG

Tél. : 03 88 31 26 28
Fax : 03 88 45 79 34

Secteur CENTRE & 2^e Couronne

Strasbourg : Centre, Elsau.

Schiltigheim, Vendenheim, Hoenheim,
Lipsheim, Fegersheim, Plobsheim,
Eschau, Souffelweyersheim,
Lampertheim

24 route de l'Hôpital
67100 STRASBOURG

Tél. : 03 88 32 52 10
Fax : 03 88 22 81 34

Secteur SUD

Strasbourg : Neuhof,
Neudorf, Meinau

14 rue de Solignac
67100 STRASBOURG

Tél. : 03 88 84 54 24
Fax : 03 88 84 59 16

Secteur NORD-OUEST

Strasbourg : Cronenbourg, Hautepierre,
Koenigshoffen.

Oberhausbergen, Wolfisheim, Eckbolsheim

16 rue Tite Live
67200 STRASBOURG

Tél. : 03 88 30 46 70
Fax : 03 88 30 45 89

Secteur SUD-OUEST

Strasbourg : Montagne-Verte,
Friedolsheim, Westhoffen.

Oswald, Lingolsheim

59 route d'Ostwald
67200 STRASBOURG

Tél. : 03 88 28 20 22
Fax : 03 88 28 20 23

Permanences

Du lundi au jeudi de 8h15 à 9h30 et de 13h à 14h
Le vendredi de 8h15 à 9h30

La permanence téléphonique dans les Pôles de
proximité est assurée aux heures de permanence
physique indiquée, en dehors de ces horaires,
veuillez contacter le siège au 03 88 32 52 10

Permanence sanitaire (week-end) : 06 14 89 63 91

Permanence chauffage :

selon quartier cf. affiche dans vos entrées

Les échos d'HM



→ À la une ! Enquête satisfaction

Faites nous part de votre avis

Une nouvelle enquête de satisfaction auprès de nos locataires va être lancée en avril 2014.

Vous êtes tous invités à donner votre avis sur chacun des éléments qui font votre quotidien : le quartier, l'espace extérieur, les parties communes, le logement, les contacts avec votre bailleur.

Nous vous demandons de prendre un peu de temps pour remplir ce questionnaire et nous le retourner avant le 7 mai 2014, dans l'enveloppe T qui vous sera jointe.

Les résultats vous seront communiqués dans un prochain MAG Habitation moderne.

→ Halte à la pollution intérieure

Du 6 au 31 mai, découvrez l'exposition sur la qualité de l'air intérieur

présentée dans le hall d'accueil du Pôle de l'habitat social
(24 route de l'Hôpital 67100 STRASBOURG).

L'objectif ?

Rappeler les bons gestes pour se prémunir
des sources de pollutions intérieures les plus courantes.

Les thèmes abordés seront notamment :
l'humidité, la moisissure ou encore les polluants biologiques.

**Cette exposition est présentée en partenariat
avec le service de l'Hygiène et de la Santé Environnementale
de la Communauté Urbaine de Strasbourg.**



→ Les Déchets

Nous vous rappelons que, pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est formellement interdit d'abandonner ses déchets dans les parties communes des immeubles (couloirs, locaux poubelles, etc...) et notamment lors des emménagements ou déménagements ainsi qu'aux abords de ces derniers.

Les agents d'Habitation moderne n'ont pas pour mission de débarrasser ces derniers. Il revient à chaque locataire de s'en occuper et de les déposer à la déchetterie.

La déchetterie permet aux particuliers d'apporter la majorité des déchets en vue de valoriser, d'éliminer ou de stocker au mieux des matériaux.

Déchets acceptés en déchetterie

Encombrants

Vêtements

Radiographies

Végétaux

Métaux

Bouchons de liège

Cartons volumineux

Huile de vidange

Verre

Huile de friture

Gravats

Bouteilles plastiques, briques alimentaires

Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques

(Exemples : télévision, machine à laver, etc...)

Vous pouvez les retourner aux points de vente

Batteries auto

Pneus

Bouteilles de gaz

Piles

Tubes fluorescents

Médicaments

Seringues

📍 L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers.

🕒 Horaires d'ouverture et adresses des déchetteries

Strasbourg / Robertsau	Rue de Lubeck		
Strasbourg / Koenigshoffen	Rue de l'Abbé Lemire	Lundi à samedi 8h → 19h	Fermées les : 1 ^{er} janvier, dimanche de Pâques, 1 ^{er} mai, dimanche de Pentecôte, 1 ^{er} novembre, 25 décembre Les autres jours fériés, les déchetteries sont ouvertes de 08h → 12h
Strasbourg / Wacken	Rue de l'Eglise rouge		
Strasbourg / Meinau	Route de la Fédération	Dimanche 8h → 12h	
Ostwald / La Vigie	Rue Théodore Monod		
La Wantzenau	Rue Georges Cuvier	Lundi, mercredi & samedi 08h → 19h	

Dans la poubelle jaune (tri sélectif) ou benne à apport volontaire on met :

- ↓ Journaux, Magazines, Publicités, Catalogues, etc...
- ↓ Papiers, journaux (sans film plastique)
- ↓ Emballages Déménagement, Protections Supports, etc...
- ↓ Cartons pliés
- ↓ Vins et associés, Eau, Bidon de lait, Boissons sucrés, etc...
- ↓ Bouteilles plastiques alimentaires
- ↓ Bidon d'huile, Flacon vinaigrette, Ketchup et associés, Vinaigre, etc...
- ↓ Flacons plastiques alimentaires gras
- ↓ Shampoing, Gel douche, Lessive, Produits Ménager, etc...
- ↓ Flacons plastiques domestiques
- ↓ Tetra Pak, Brique de lait, Soupes, liquides, Briques carton, etc...
- ↓ Briques alimentaires

NE PAS STOCKER VOS DÉCHETS DANS LES LOCAUX COMMUNS DE VOS IMMEUBLES.

LES DÉPOSES SAUVAGES DANS LES PARTIES COMMUNES ET À L'EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS SONT STRICTEMENT INTERDITES ; EN CAS D'IDENTIFICATION DES CONTREVENANTS, NOUS NOUS VERRONS DANS L'OBLIGATION DE LEUR FACTURER LES COÛTS LIÉS À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS.

C'EST VOTRE COOPÉRATION QUI GARANTIT VOTRE QUALITÉ DE VIE...





Près de chez vous !

→ Locataires de la Cité de l'III À vos agendas !

→ 23 Mai Rencontrez vos voisins !



Cette année, la Fête des Voisins

rendez-vous annuel de convivialité aura lieu le vendredi 23 mai.

Vous souhaitez organiser la Fête des Voisins dans votre quartier ?

Alors rapprochez-vous de vos Associations de Locataires ou connectez-vous sur immeublesenfetes.com pour obtenir tous les renseignements nécessaires.

Bonne Fête des Voisins à tous !

La Caisse d'Allocations Familiales en partenariat avec votre bailleur, l'Interassociation, la CSF et la CNL, vous accueille pour découvrir

la Maison 3E

qui s'installe au Foyer des Loisirs - 42 rue de l'III à Strasbourg les mercredi 21 et samedi 24 mai 2014

Ce projet a pour objectif :

Vous permettre la réduction /maîtrise du poids des charges locatives sur votre budget, en vous :

- sensibilisant à l'impact de l'application des éco-gestes sur les factures de charges (chauffage, eau, électricité).

Vous sensibiliser à la protection de l'environnement, en vous :

- proposant des animations, des expériences autour de cette thématique

Vous amener à adopter les éco-gestes, en vous :

- proposant des temps d'animation autour de l'outil "maison 3E" (maison grandeur nature en carton où sont présentés et mis en scène les éco-gestes)
- proposant des temps d'échange - avec et entre les habitants du quartier

Vous avez des questions... alors venez nombreux !



Ouverture de la Maison 3E au public :

Mercredi 21 Mai 2014 de 14h à 17h

Samedi 24 Mai 2014 de 10h à 17h

Chantiers en cours



→ Résidence le Trèfle Eschau

26b rue des Vosges 67114 Eschau

Immeuble collectif de 8 logements à 10km de Strasbourg, dans un cadre de vie campagnard. Chaque logement dispose d'un grand balcon ou terrasse. Un jardin partagé est en fond de parcelle. Bâtiment BBC avec une chaudière gaz à condensation.

En chiffres

- 8 App. :
- 1 T2
- 4 T3
- 2 T4
- 1 T5
- 10 Park. ext.
- 8 Garages

Date de livraison oct. 2014

M. Associés Architectes.



→ Green Park Strasbourg

Rue d'Oswald 67200 Strasbourg

Architecture de qualité dans un quartier en mutation : Tram, bus, écoles, centres culturels/sociaux et commerces (en pied d'immeuble) à proximité. Près d'un parc avec plan d'eau, promenade et pistes cyclables. Aménagement soigné avec terrasses, balcons ou loggia.

BBC avec une chaudière gaz à condensation. Les logements sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

En chiffres

- 27 App. :
- 6 T2
- 12 T3
- 5 T4
- 4 T5
- 19 Park. ss-sol
- 8 Garages

Date de livraison oct. 2014

Merat Workshop.



→ Le Riviera Lingolsheim

Rue Maria Callas 67380 Lingolsheim

Situé dans l'Eco Quartier «Les Tanneries» à Lingolsheim. Aménagement soigné avec une belle vue sur le parc (Terrasses ou balcons). Stationnements privatifs. Bâtiment BBC avec chauffage biomasse par plancher chauffant. TVA réduite sur les charges de chauffage. Environnement privilégié : Tram, bus et écoles à proximité. Les logements sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

En chiffres

- 48 App. :
- 8 T2
- 26 T3
- 10 T4
- 4 T5
- 20 Park. ext.
- 31 Park. ss-sol

Date de livraison sept./oct. 2014

KMA Architectures.



→ Résidence le W Strasbourg

Place de Haguenau / Rue Adèle Riton / 67000 Strasbourg

Opération d'envergure regroupant des bureaux, services, commerces, parking, logements. Belles prestations : balcon/terrasse, ascenseur et parkings en silo. BBC avec chauffage et ECS collectif au gaz et panneaux solaires. Les logements sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

En chiffres

- 30 App. :
- 4 T2
- 16 T3
- 8 T4
- 2 T5
- 30 Park. ss-sol

Date de livraison oct. 2014

Thalès Architectures.

